

# La Poste : un obscur fonctionnaire décide que Vigilance Halal incite à la haine

✘ Depuis le début de l'aventure de Vigilance Halal, nous avons tout mis en place pour nous donner les moyens de nos actions, et notamment les moyens financiers.

A ce titre nous avons lancé un mailing postal sur des fichiers ciblés que nous avons expédié par l'intermédiaire d'un contrat avec la Poste permettant d'avoir des tarifs les plus bas possibles.

Ce premier courrier n'a posé aucun problème et nous a permis de rentrer dans nos frais (rédaction, impression, mise sous pli, affranchissement) et de nous donner un fond de roulement qui nous a permis entre autres de financer les Etats Généraux à Paris, de payer un avocat pour les recours juridiques, de nous faire connaître et d'avoir des adhérents. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier tous nos généreux donateurs qui ont compris l'importance de notre combat.

Nous avons donc décidé début Octobre de renouveler l'opération de prospection sur de nouveaux fichiers, avec le même document.

Quelle n'a pas été notre surprise de le voir refusé au motif, je vous le donne en mille..., d'incitation à la haine. Dans un mail torchon, de façon parfaitement non motivée et particulièrement vague, sans nous donner plus de précisions un obscur fonctionnaire nous signifie son appréciation subjective de dhimmi. Rappelons que la censure a été abolie le 29 Juillet 1881, déléguant au pouvoir judiciaire la compétence

d'interdiction de publications qui seraient contraire aux lois, ce qui n'est pas le cas en l'espèce. Nous sommes donc là en plein arbitraire, quelques petits sous fifres de La Poste s'arrogeant le droit de dire ce qui est ou n'est pas politiquement correct. Je peux vous assurer que ce document, même s'il démontre sans concessions le scandale du halal et ses dangers, est parfaitement « correct » et chaque terme en a été pesé. Il s'agit, de plus, sur le plan juridique, d'un refus de vente caractérisé au nom de la défense de l'islam. Enfin, la tartufferie du système est absolue quand on sait que nous pourrions expédier ces documents sans problème en utilisant une autre formule de la poste, 2 fois plus chère, ce qui nous est impossible pour l'instant, c'est pour cela que nous venons de lancer un appel dans l'urgence auprès de nos principaux donateurs. En tout cas la manœuvre est claire et conforme à tout ce que nous observons depuis quelques temps à savoir nous punir par l'argent !

On peut donc mesurer en l'espace de 2 ans la progression de la dhimmitude volontaire. Nous n'allons pas, bien sûr, en rester là. Notre avocat va déposer une plainte auprès du procureur pour discrimination, et nous affirme que nous avons toutes les chances de gagner. Nous allons également grâce aux réseaux sociaux et aux blogs amis diffuser cette information qui, malheureusement vient s'ajouter à la longue litanie des trahisons que subit notre pays, dans sa culture et ses traditions.

La Poste, société anonyme depuis 2011 aurait-elle été achetée par le Qatar ? Quoi qu'il en soit ses petits maîtres-censeurs islamolâtres ne font que renforcer notre détermination. En attendant le jour où, forcément, ils devront rendre des comptes.

**Alain de Peretti**